



5^{ème} COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

2 mai 2014

POINTE LIBERTE
MACOURIA - 19h00

Début de la séance 19 H 30.

Membres présents :

Claire TALLONNEAU	Jean-David POQUET
Elisabeth BERTRAND	Mathieu PEPIN-LEHALLEUR
Julie RICHARD	Brigitte MOREAU
Corinne BURETH	Azalée SAINT JALM
Maie-The MORNAND	

Membres représentés (votants)

Philippe MENDES	Représentée par Jean-David POQUET
Alexandra TISON	Représentée par Mathieu PEPIN-LEHALLEUR

Membres absents excusés (non représentés)

Amandine DUCAT	
----------------	--

Membres absents non excusés (non représentés)

QUORUM : Onze membres régulièrement présents ou représentés

Invités

Sarah BOUFFET	Emmanuelle FRIGERE
---------------	--------------------



Relevé de discussion

Comité directeur CREG du 02/05/2014

- Nuit du cheval :
Une épreuve de CSO en 2 manches au barème A - 1^{ère} manche Sans Chrono et 2^{ème} manche avec Chrono.
- Grand-Caraïbe Pony :
Evaluation du nombre de poney prêtés et nombre de partant. Engagemnt à 65€.
Changement du règlement avec les nombres de tour allant de un à trois pour les poneys. Sans un minimum de deux tours par poney.
Ouverture d'une épreuve par l'organisateur en Club 1 le dimanche avant les épreuves du Grand-Caraïbe.
- Grand-Caraïbe :
Pas d'appel d'offre pour un seul club mais par poste.
Et un appel d'offre pour un comité d'organisation au sein du CRE.
- Calendrier 2014-2015 :
Epreuves : 1 hunter - 3 dressage - 6 CSO dont 1 derby.
Plus de finales qui comptent doubles. Mais la dernière épreuve de CSO majorée de 5 cm.
Championnat poney sur les 3 plus petites épreuves de CSO poney.
- OPCA :
Rappel de l'intérêt collectif pour les formations continues d'impliquer les OPCA des clubs.
- Points Divers :
Maréchalerie : Le CREG s'occupera de la maréchalerie seulement en cas d'écrit de Frantz au CHK pour une fin de contrat.

DEROULEMENT DE LA REUNION

Jean-David rappelle qu'il est président par intérim et que les décisions sont collectives.

1. Nuit du cheval

La Nuit du Cheval se déroulera à Fort Diamant le 7 juin 2014.

Partenaire : Fun-Radio comme partenaire sur la manifestation par Fort Diamant.

Epreuve du master : Pour les épreuves du master des moniteurs les épreuves se feront en 2 manches au barème A sur une même piste avec les côtes rehaussées. Il n'y aura pas de combinaison. Les cavaliers éliminés pourront repartir sur la seconde manche. Les cavaliers éliminés sur la première ou la seconde manche auront 10 points de moins que le moins bon score de la manche.

La première manche sera sans chronomètre. Le chef de piste devra monter ses pistes comme une épreuve progressives à un mètre (en hauteur et en difficultés).

La seconde manche sera au chrono à 1m10.

Jury : Fort diamant se charge du jury. Les moniteurs seront les chefs de piste et Brigitte sera la présidente du jury.

Restauration : Méchoui par Fort Diamant.

Animation : Horse Ball - Carrousel - Master des moniteurs avec tiercé - remise des prix des 3 championnats - Soirée dansante.

2. Grand-Caraïbe Poney

Evaluation des participations :

Prêt des chevaux :

EPL : 9 dont 7 prêtés

EFD : 4 dont 3 prêtés

CHK : 2 dont 0 prêtés

Marivat : 1 dont 1 prêtés

Actuellement nous avons 16 chevaux sur la compétition dont 11 prêtés.

Emmanuelle rappelle que ce n'est pas normal qu'une épreuve de cette ampleur se déroule avec aussi peu de partant et demande une mobilisation plus conséquente des clubs.

Les engagements se feront à 65€ sur la DUC (épreuves poney déclarées à la FFE).

Suite à la demande de Corinne Bureth concernant la mobilisation du comité directeur pour les sponsors aucun retour n'a été fait.

Par ailleurs le CD modifie le règlement du Grand-Caraïbe sur le nombre de participation des poneys. Nous nous référons donc au règlement FFE avec un nombre de tours par poney allant de 1 à 3 sans un minimum de deux tours comme le règlement le stipulait.

Emmanuelle proposera par la même occasion une épreuve de club 1 le dimanche avant les épreuves du Grand-Caraïbe.

3. Grand-Caraïbe

La proposition pour qu'un seul club soit organisateur de la manifestation du grand Caraïbe a été refusé à la majorité.

Par Contre un appel d'offre par actions sera proposé aux clubs. Chacun pourra répondre en fonction de ses moyens et de ses possibilités.

Par la même occasion un appel d'offre pour une commission d'organisation, au sein de CRE, sera ouverte.

4. Calendrier 2014-2015

Les épreuves du championnat cheval seront : 1 hunter - 3 dressage - 6 CSO dont 1 derby.

Certain trouve qu'une épreuve de hunter ne suffit pas car :

- On ne peut pas avoir de comparatif sur l'année en termes de progression des cavaliers.
- Cela discrédite la possibilité de faire des formations sur cette épreuve étant donné qu'elle n'est presque plus représentée.
- Cela augmente le nombre de CSO et rend le championnat peu représentatif des différentes qualités des cavaliers.

D'autres sont pour :

- Il manque de chef de piste sur la Guyane et rend difficile la possibilité d'organiser des concours.
- Il y a trop d'épreuves subjectives sur le championnat et nous n'avons pas d'intervenants extérieurs pour les formations contrairement au dressage où plus de critères sont observables.
- En terme de technique cela ressemble au CSO.

La proposition à ce qu'il y est 2 ou 0 Hunter sur le championnat le Comité Directeur a voté 2 voix contre et 9 voix pour.

Plus de finales qui comptent doubles mais la dernière épreuve de CSO majorée de 5 cm. Vote à la majorité.

En pièce jointe le calendrier voté à l'unanimité.

Les tarifs des engagements resteront identiques à la saison 2012-2013 pour la saison 2013-2014. 13€ pour les championnats cheval et poney. 20€ repas compris pour les engagements DUC et 20€ repas non compris pour les engagements sur place, pour le championnat TREC.

5. OPCA

Jean-david rappelle l'intérêt collectif que chaque club a de solliciter son OPCA pour les formations continues (Formation juge de dressage). Cela permet de mobiliser les ressources et de garantir la pérennité des actions sur du long terme.

6. Points Divers

Maréchalerie : Le CREG s'occupera de la maréchalerie seulement en cas d'écrit de Frantz au CHK pour une fin de contrat.

Si c'est le cas le CREG délègue à Claire l'organisation de l'action.

Fin de la Séance : 21h30.

Le Président
Jean-David POQUET

La secrétaire
Mélanie COLLOMBON